



Syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin

7000, rue Marie-Victorin, local E-017

Montréal, Québec

H1G 2J6

Téléphone : 514-325-0150, poste 2427

Télécopieur : 514-328-3815

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à la salle C-108 , le 16/09/2015

Ordre du jour¹

[Constatée à 12:27]

0.0 Ouverture

0.1 Animation et secrétariat

0.2 Adoption de l'ordre du jour

0.3 Adoption des derniers procès-verbaux

1.0 Élections

2.0 Traitement des avis de motion

3.0 Revendication

4.0 Varia

5.0 Levée

[Constatée à 14:33]

0.0 Ouverture

Laurence Gauvin propose l'ouverture de l'assemblée générale

Appuyé par Chanel Fortin

Adopté à l'unanimité

0.1 Animation et secrétariat

Chanel Fortin propose que Laurent Hotte soit à l'animation et qu'Amélie Poirier soit au secrétariat.

Appuyé par Laurence Gauvin

Adopté à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Thierry Beauvais-Gentile propose que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

0.1 Animation et secrétariat

0.2 Adoption de l'ordre du jour

0.3 Adoption des derniers procès-verbaux

1.0 Élections

2.0 Traitement des avis de motion

3.0 Revendication

4.0. Plan d'action

5.0 Varia

6.0 Levée

Appuyé par Jean-Michel Laforce

Adopté à l'unanimité

0.3 Adoption des derniers procès-verbaux

1.0 Élection

Thierry Bauvais-Gentile propose que les présentations se fassent en bloc suivies des élections

Appuyé par Chanel Fortin

Adopté à l'unanimité

Postes :

Coordonnateur-trice général-e

Isabelle Marquez se propose

Appuyée par Thierry Beauvais-Gentile

Gregory Castro se propose

Appuyé par David Jules

Karine Laferrière se propose

Appuyée par David Jules

Isabelle Marquez : 22

Castro : 34

Karine Laferrière : 69

Chaise : 9

Karine Laferrière est élue à majorité

Coordonnateur-trice à l'interne

Laurence Gauvin se propose

Appuyée par Magalie Fadoul

Élue à majorité

Coordonnateur-trice à l'externe

Chanel Fortin se propose

Appuyée par Laurence Gauvin

Élue à majorité

Coordonnateur-trice à la trésorerie

Sabrina D'Amour se propose

Appuyée par David Jules

Élue à majorité

Coordonnateur-trice à la pédagogie

Félix Dumas-Lavoie se propose

Appuyé par Mélodie Sicard

Élu à majorité

Coordonnateur-trice à la mobilisation

Joey Charbonneau se propose

Appuyé par Laurence Gauvin

Charlotte Belhumeur

Appuyée par Chanel Fortin

Joey : 15

Charlotte : 96

Charlotte Belhumeur élue à majorité

Coordonnateur-trice à la vie étudiante

Valérie Berthiaume se propose

Appuyée par Magalie Fadoul

Élue à majorité

Coordonnateur-trice à l'information

Mishka Russell se propose

Appuyée par Jérémie Paradis

Angélique Marquis se propose

Appuyée par Magalie Fadoul

Mishka : 107

Angélique : 11

Chaise : 1

Mishka Russell élue à majorité

Secrétaire général-e

Véronique Trempe se propose

Appuyé Laurence Morissette

Élue à majorité

Thierry Beauvais-Gentil propose une période de questions de 5 minutes aux candidat-es

Appuyé par Magalie Fadoul

Adopté à l'unanimité

Ève Paquette propose une période de questions aux candidat-es

Appuyé par Chanel Fortin

Adopté à l'unanimité

Conseil d'administration

secteur pré-universitaire

Laurence Gauvin se propose

Appuyée par Chanel Fortin

Élue à majorité

secteur technique

Annie Labrèche se propose

Appuyée par Chanel Fortin

Élue à majorité

Commission des études

-secteur pré-universitaire

Laurence Gauvin se propose

Appuyée par Chanel Fortin

Élue à majorité

-secteur technique

Kathy Teasdale se propose

Appuyée par Laurence Gauvin

Élue à majorité

2.0 Traitement des avis de motion

Chanel Fortin propose :

Que l'on change l'Article 9 des statuts et règlements : "La cotisation perçue par le Collège auprès des membres à temps plein est de 16\$ et 8\$ auprès des membres à temps partiel." pour "La cotisation perçue par le Collège auprès des membres à temps plein est de 18,50\$ et 9,25\$ auprès des membres à temps partiel"

Appuyé par Laurence Gauvin

Proposition privilégiée : Thierry Beauvais-Gentile propose une levée de cours jusqu'à la fin de l'assemblée générale

Appuyée par Angélique

Adoptée à majorité

Proposition d'amendement par Thierry Beauvais-Gentile:

Remplacer <<18,50>> par 20\$ et <<9,25\$>> par 10\$

Adoptée à majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée

Que l'on change l'Article 9 des statuts et règlements : "La cotisation perçue par le Collège auprès des membres à temps plein est de 16\$ et 8\$ auprès des membres à temps partiel." pour "La cotisation perçue par le Collège auprès des membres à temps plein est de 20\$ et 10\$ auprès des membres à temps partiel"

Adoptée à majorité des 2/3

3.0 Revendication

Thierry Beauvais-Gentile propose :

Considérant le récent rapport Demers sur la formation collégiale,

- Que le SECMV exige le maintien des devis nationaux, de l'Épreuve Uniforme de Français et des visées de la formation générale
- Que le SECMV réitère que les institutions d'enseignement doivent être gérées avant tout par la communauté étudiante et professorale dans un souci de collégialité
- Que le SECMV réitère son opposition aux Attestations d'Études Collégiales (AEC) et s'oppose à la création de tout diplôme d'étude collégiale n'exigeant pas de réussir les cours de la formation générale

Appuyé par Jean-Michel Laforce

Adopté à majorité

Félix Dumas-Lavoie propose :

Que le SECMV se positionne *en faveur* d'une réforme du mode de scrutin à la condition que celle-ci soit plus représentative

Que le SECMV amène au congrès de l'ASSÉ une requête visant l'élaboration d'un comité de recherche sur les alternatives au mode de scrutin majoritaire au Québec

Que le SECMV demande que l'adoption d'un mode de scrutin plus représentatif par la chambre d'assemblée nationale constitue une revendication de l'ASSÉ

Que cela soit au Canada ou au Québec, le scrutin est direct, uninominal, majoritaire et à un tour.

Appuyée par Alexis Lavoie

Proposition privilégiée de mise en dépôt par Thierry Beauvais-Gentile

Appuyée par Chanel Fortin

Adopté à majorité

4.0. Plan d'action

Thierry Beauvais-Gentile propose :

Que le SECMV se prépare à l'adoption d'un décret et défende cet axe stratégique au congrès de l'ASSÉ

Que le SECMV tienne une assemblée spéciale de grève le 7 octobre 2015 et que l'ordre du jour soit le suivant :

0.0 Ouverture

0.1 Presidium

0.2 Ordre du jour

1.0 Grève

1.1 Plénière

1.2 Plan d'action

2.0 Revendications

3.0 Varia

4.0 Levée

Appuyé par David Jules

Adopté à majorité

Arianne Guay:

Que le SECMV appuie la Marche mondiale des femmes

Appuyé par Chanel Fortin

Adopté à majorité

Valérie propose :

Que le SECMV ne participe pas au conseil d'administration tant que les professeur-es ne s'y présentent pas.

Appuyé par Jérémie Paradis

Proposition d'amendement par Thierry Beauvais-Gentile

Ajouter : Que le SECMV empêche la tenue du CA aussi longtemps que les professeur-es ne s'y présentent pas

Appuyé par Laurence Gauvin

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale telle qu'amendée :

Que le SECMV ne participe pas au conseil d'administration tant que les professeur-es ne s'y présentent pas.

Que le SECMV empêche la tenue du CA aussi longtemps que les professeur-es ne s'y présentent pas

Adoptée à l'unanimité

Laurence Gauvin propose :

Que le SECMV démarre une campagne massive d'information sur les coupures et l'impact de l'austérité afin d'informer les étudiant-es de la situation présente au Québec

Que le SECMV organise des actions conjointement aux autres syndicats du CMV à ce sujet

Appuyé par David Jules

Adoptée à l'unanimité

Chanel Fortin propose :

Que le SECMV se positionne en faveur du retour au conseil de coordination de l'ASSÉ en autant qu'il traite de questions d'ordre logistique et non politique, en plus d'intégrer les réformes suivantes :

Une réelle transparence à travers la diffusion de procès-verbaux complets, de documents préparatoires et d'invitations dans un délai convenables pour les associations membres.

Un système de webdiffusion en direct approprié et une rotation du lieu où est tenu l'instance.

Appuyé par Alexis Lavoie

Adoptée à l'unanimité

5.0 Varia

6.0 Levée

Magalie Fadoul propose la levée de l'assemblée générale.

Appuyé par Jérémie Paradis

Adoptée à l'unanimité